

MAIRIE DE BEBING

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC, UNIQUEMENT LES

▷ LUNDIS : de 17 H à 19H

▷ VENDREDIS : de 18 H A 19 H

Site : www.bebing.fr

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 26 SEPTEMBRE 2019

Sous la présidence de :

Mme Marie-Paule BAZIN, Maire

Membres présents :

Messieurs : Marc DEGRELLE, Didier DEVIN, Hubert LEONARD, Daniel MAZERANG, Michel SOUFFLET,

Mesdames : Georgette SAINTEFF, Danièle OSWALD.

Absents excusés : Bernard JACQUES, Patrice GUIBON, qui a donné procuration à Mme le Maire.

♦ RAPPORT DE LA CLECT DU 11 JUILLET 2019 ET REVISION DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION

Suite à la réunion de la CLECT de la CCSMS, et en raison du transfert de sa compétence cotisation au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), une augmentation de l'attribution de compensation d'un montant de 90€ est préconisée.

Ainsi, l'attribution de compensation s'élève pour la commune à 6 386€ ;

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le rapport de la CLECT et autorise la révision de son attribution de compensation.

♦ DEMANDE D'EXPLOITATION D'UNE UNITE DE METHANISATION PAR LA SAS BECKER ENERGIES A SCHALBACH

La commune de Bébing est concernée par le plan d'épandage des digestats sur les terres appartenant à M. Becker qui se situent essentiellement le long de la route de Kerprich.

Le Conseil Municipal émet des réserves concernant ce projet, à savoir :

- L'impact de l'épandage sur 86,52 ha n'est pas précisé dans le dossier ;
- Les dégradations prévisibles des routes communales (inadaptées à un trafic aussi intense) provoquées par le transport des digestats, soit 2600 tonnes par an ;
- La distance entre l'unité de méthanisation à Schalbach et les terres de Bébing (soit 50 kms aller-retour), est en contradiction avec une démarche de développement durable et d'économies d'énergie.

DIVERS

➤ Enquête publique sur le projet de « schéma de cohérence territoriale (SCoT) de l'arrondissement de Sarrebourg

L'enquête publique a pour objet d'assurer l'information et la participation du public. Elle se déroulera du 10 octobre 2019 au 14 novembre 2019 inclus. La consultation du dossier sera possible :

- En version numérique sur le site internet du Pays de Sarrebourg www.pays-sarrebourg.com ;
- En mairie de Sarrebourg du lundi au vendredi de 8H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H00.

Le commissaire enquêteur assurera une permanence à la mairie de Sarrebourg :

- o Jeudi 10 octobre de 09H00 à 12H00
- o Jeudi 24 octobre de 14H00 à 17H00
- o Jeudi 14 novembre de 14H00 à 17H00

➤ **Dispositif « Participation citoyenne »**

Les services de la Gendarmerie et de la Sous-préfecture insistent sur l'importance de mettre en place le dispositif « Participation citoyenne » dans la commune.

Si une ou des personnes souhaitent assurer la fonction de relais entre les habitants et la Gendarmerie, elles peuvent se renseigner et se faire connaître en mairie jusqu'au 31/10/2019.

INFO

Repas des aînés

Le repas annuel réunissant les aînés, le personnel communal et les élus aura lieu le Dimanche 24 novembre 2019.

Brioche de l'amitié

La vente des brioches de l'Amitié se fera à partir de vendredi 11 octobre par 2 membres du Conseil Municipal.

Cérémonie du 11 novembre

A 10H30, une célébration œcuménique suivie du dépôt de gerbe aura lieu le 11 novembre 2019 à Xouaxange.

Vous êtes cordialement invités à y participer ainsi qu'au vin d'honneur

Travaux d'élagage

Une entreprise, mandatée par Enedis, effectuera prochainement des travaux d'élagage et d'abattage nécessaires à l'entretien des lignes électriques HT et/ou BT.

Les produits coupés seront laissés sur les terrains.

Visite de M. le Sous-préfet

M. Christophe DUVERNE visitera la commune et s'entretiendra avec les élus le mardi 15 octobre après-midi.

Travaux 2019

Les bordures d'ilôts ont été remplacées par la Colas.

Le soubassement de la salle communale et l'installation d'un lampadaire, Rue du Chevreuil, sont en cours de réalisation.

Liste électorale

Les habitants non-inscrits sur la liste électorale peuvent le faire jusqu'au 07 février 2020.